

Le 28 février 2020,

Aux parents des élèves de l'école St-Jacques de Compostelle,

Aux salariés et enseignantes de l'école St-Jacques de Compostelle,

Alors que la période de vacances se termine, je dois partager avec vous les informations du ministère des Solidarités et de la Santé et du ministère de l'Éducation Nationale, relayées par le recteur d'Académie, le Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique ainsi que le Directeur Diocésain de l'Enseignement Catholique au sujet des préconisations liées au coronavirus.

Je vous remercie de les lire attentivement et de les prendre en compte.

Le Ministère des Solidarités et de la Santé indique :

Pour les personnes revenant des zones à risque :

Le Ministère des Solidarités et de la Santé émet des recommandations pour les personnes revenant de Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao), de Singapour, de Corée du Sud, ou des régions de Lombardie et de Vénétie en Italie.

Dans les 14 jours suivant le retour, les mesures suivantes sont préconisées par le MSS :

- Surveillez votre température 2 fois par jour ;
- Surveillez l'apparition de symptômes d'infection respiratoire (toux, difficultés à respirer...) ;
- Portez un masque chirurgical lorsque vous êtes en face d'une autre personne et lorsque vous devez sortir ;
- Lavez-vous les mains régulièrement ou utilisez une solution hydro-alcoolique ;
- Evitez tout contact avec les personnes fragiles (femmes enceintes, malades chroniques, personnes âgées...) ;
- Evitez de fréquenter des lieux où se trouvent des personnes fragiles (hôpitaux, maternités, structures d'hébergement pour personnes âgées...);

- Evitez toute sortie non indispensable (grands rassemblements, restaurants, cinéma...).

- Travailleurs/étudiants : dans la mesure du possible, privilégiez le télétravail et évitez les contacts proches (réunions, ascenseurs, cantine...)

En cas de fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés à respirer les personnes sont invitées à :

- Contacter rapidement le SAMU centre 15 en signalant le voyage ;

- Eviter tout contact avec votre entourage et conservez votre masque ;

- Ne pas se rendre directement chez le médecin, ni aux urgences de l'hôpital.

Le Ministère de l'Education Nationale ajoute :

En conséquence et sur les recommandations du Ministère des Solidarités et de la Santé, les enfants qui reviendraient de ces destinations, ne doivent pas être envoyés à la crèche, à l'école, au collège ou au lycée pendant les 14 jours qui suivent leurs retours. Ils sont soumis aux mêmes préconisations que celles rappelées ci-dessus.

De même, les personnels relevant du ministère de l'Education nationale et de la jeunesse doivent être soumis aux mêmes préconisations, dès lors qu'ils reviennent des zones à risque.

Toutes les informations nécessaires sont accessibles sur le site du ministère des Solidarités et de la Santé. <https://solidarites-sante.gouv.fr/>
Pour toute question non médicale, contactez gratuitement la plateforme téléphonique d'information sur le coronavirus COVID-19 au 0800 130 000.

Merci de votre compréhension.

Recevez mes salutations.

Mme BRARD,

Chef d'établissement.